

Comité Syndical

Saintes – 30 mars 2022

Bienvenue

Horaire de démarrage 14h15



SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

Comité Syndical

Saintes – 30 mars 2022



SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

Informations techniques pour la visio

🕒 **Transmission en direct** : Décalage entre 30 et 60 sec

🕒 **Participant(e)s à distance:**

- 🕒 Merci d'envoyer vos nom et prénom via la section questions-réponses en ligne ("*chat*")
- 🕒 Pour intervenir en séance, utiliser la messagerie en ligne (questions-réponses) ("*chat*")
- 🕒 Seuls les délégués peuvent voter / intervenir en séance
- 🕒 Rôle du modérateur

Ordre du jour

- A. Désignation d'un secrétaire de séance / Validation du PV de la réunion précédente
- B. Délibérations
 - 1. Composition de Soluris
 - 2. Reprise de provisions
 - 3. Ligne de trésorerie
 - 4. Comptes Administratifs 2021 des 3 budgets
 - 5. Comptes de Gestion 2021 des 3 budgets (Mme Nivard-Onchalo - DDFiP17)
 - 6. Budgets Primitifs 2022 des 3 budgets
 - 7. Sécurité numérique des collectivités 2022
 - 8. Tarification des prestations 2022
 - 9. Création d'une régie autonome
- C. Actualités et projets
 - 🕒 Lancement de la démarche RSO de Soluris
 - 🕒 Communication: « Rendez-vous des délégués »
- D. Questions diverses

A. Désignation d'un(e) secrétaire de séance



B.
Validation du procès verbal de la
réunion de Comité Syndical
du 3 décembre 2021



C. Délibérations



1. Composition du Syndicat

- ④ Soluris bénéficie du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
- ④ Parmi 581 membres, 18 ne sont pas éligibles car assujettis à la TVA (Associations, EPIC, syndicat mixte et chambre consulaire)
- ④ Demande de retrait des structures concernées et signature d'une convention de services

2. Reprise de provisions

- ⦿ Des provisions pour risque avaient été faites en 2015, 2016 et 2017 dans le cadre d'un contentieux.
- ⦿ Le solde de cette provision s'élève aujourd'hui à 20 373,15 € réservés sur un compte de trésorerie (15111).
- ⦿ Ce litige étant clos, il convient de réintégrer la provision au budget de Soluris
- ⦿ Pour cela, un titre d'ordre mixte à l'imputation 7875 doit être émis, les crédits ayant été prévus au budget primitif 2022.

3. Ligne de trésorerie (fiche 3)

- ⦿ Renouvellement de la ligne de crédit de 200 000 € auprès de la Caisse d'épargne (Taux de 1% au 27/01/2022)
- ⦿ Délégation de compétence du Comité au Président pour prendre toute décision et passer tout acte nécessaire à la mise en œuvre d'une ligne de trésorerie

4. Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 Budget Principal (fiche 4A)

Principaux constats :

- ⦿ Augmentation des charges de personnel 2020-2021 = 8,32 %
- ⦿ Augmentation des recettes récurrentes = 3,64%
- ⦿ Résultat net de l'exercice 2021: 23 617 €

Compte de gestion 2021 de Soluris

Manuela NIVART-ONCHALO
DDFiP17 - Trésorerie Marennes-Oléron

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

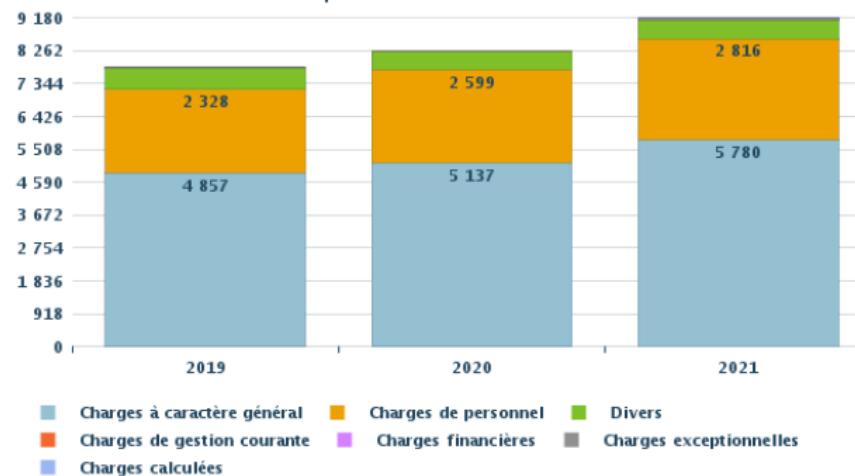
1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

Réalisation des dépenses de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Charges à caractère général	5 779 905	79%
Charges de personnel	2 815 619	86%
Charges de gestion courante	10 005	100%
Charges financières	747	14%
Charges exceptionnelles	38 960	72%
Charges calculées	160	100%
Divers	524 929	100%
Total	9 170 324	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des dépenses de fonctionnement en K euros



Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont divisées en six catégories :

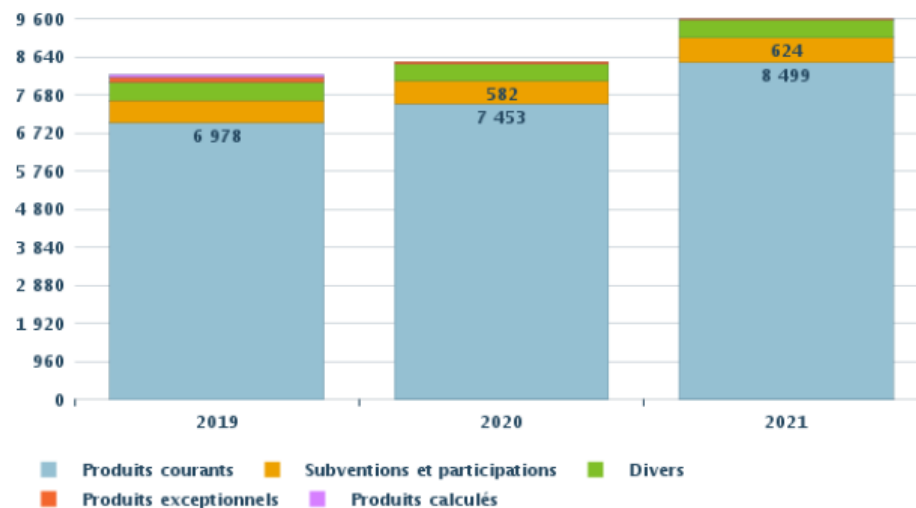
1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

Réalisation des recettes de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Subventions et participations	623 730	98%
Produits courants	8 498 854	89%
Produits exceptionnels	22 173	443%
Divers	448 217	98%
Total	9 592 974	

*recettes effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des recettes de fonctionnement en K euros



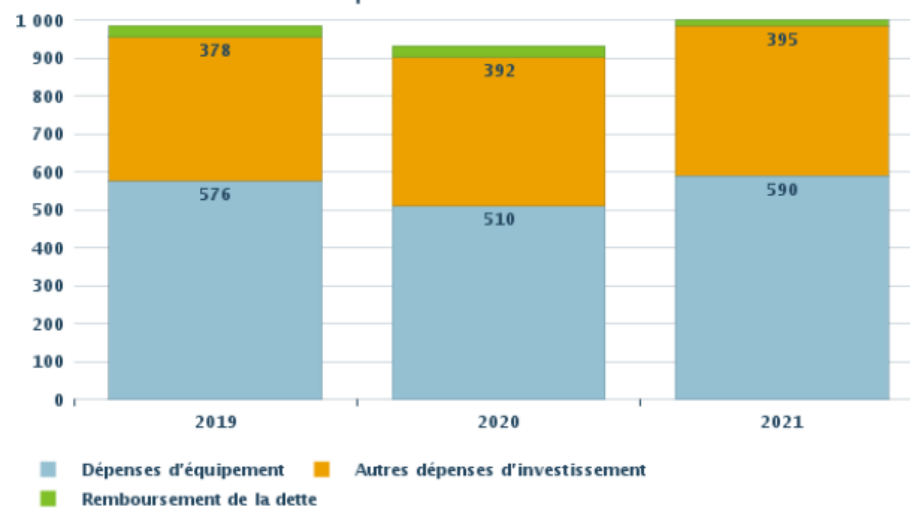
Dépenses d'investissement

Réalisation des dépenses d'investissement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Dépenses d'équipement	589 999	40%
Remboursement de la dette	14 767	42%
Autres dépenses d'investissement	395 060	100%
Total	999 826	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des dépenses d'investissement en K euros



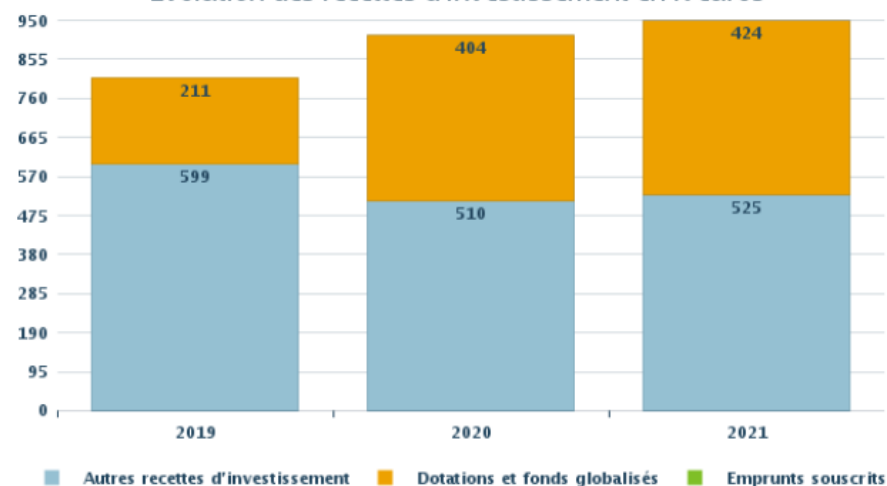
Recettes d'investissement

Réalisation des recettes d'investissement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Dotations et fonds globalisés	424 172	99%
Autres recettes d'investissement	524 929	100%
Total	949 102	

*recettes effectives / crédits budgétaires *100

Evolution des recettes d'investissement en K euros



Résultat

Le résultat est égal à la différence entre la totalité des produits et des charges de fonctionnement constatés au cours de l'exercice.

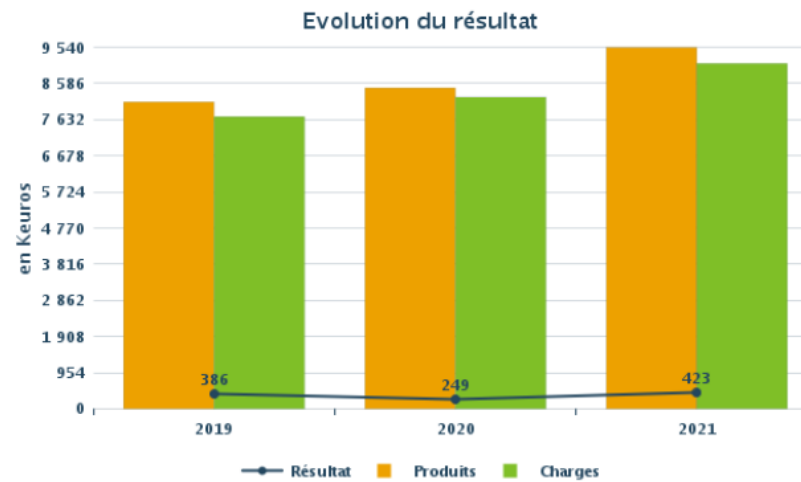
Il tient compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions.

Il équivaut au solde positif ou négatif de la section de fonctionnement qui apparaît dans le compte administratif.

Le résultat traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de la collectivité constaté au cours de l'exercice.

Tableau de calcul du résultat

Produits de fonctionnement	9 539 817
Charges de fonctionnement	-9 117 167
Résultat de l'exercice	422 650



Autofinancement

La CAF est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Les produits et charges réels sont les opérations qui donnent lieu à encaissement et décaissement effectifs.

Ils ne tiennent donc pas compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions qui constituent des charges et produits dits calculés.

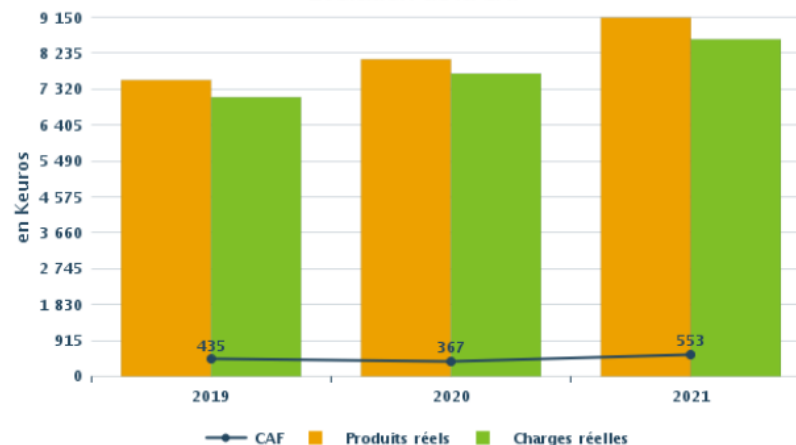
La CAF brute traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, ...)

La CAF nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.

Tableau de calcul de la CAF

Résultat de l'exercice	422 650
- produits de cession des immobilisations	-0
+ dotation aux amortissements et provisions	130 029
- reprises sur amortissements et provisions	-0
+ autres charges calculées	395 060
- autres produits calculés	-395 060
Capacité d'autofinancement brute	552 679
- remboursement de dettes bancaires et assimilées	-14 767
Capacité d'autofinancement nette	537 912

Evolution de la CAF



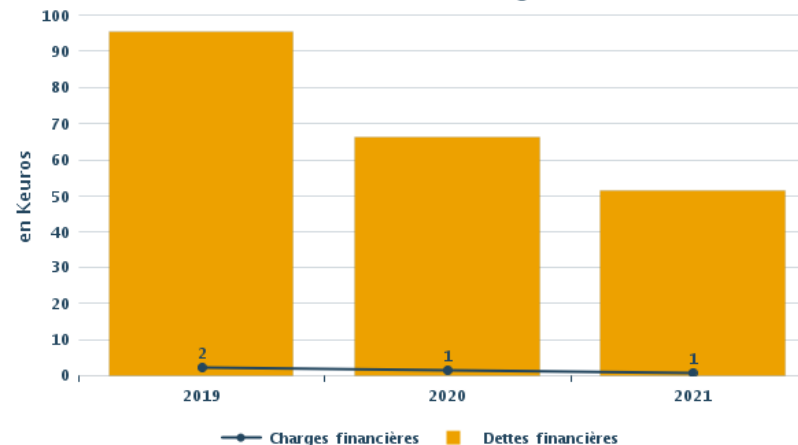
Financement des investissements

Le tableau de financement permet d'expliquer par quelles ressources (cessions d'actifs, autofinancement ou emprunts nouveaux) ont été financés les emplois de l'année (investissements nouveaux et remboursement du capital de la dette).

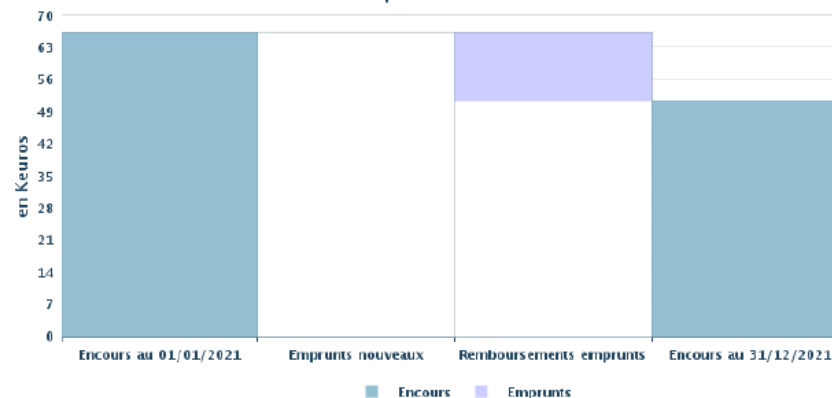
Tableau de financement 2021 en Keuros

Investissements	Exercice N	Financement des investissements	Exercice N
Acquisition d'immobilisation	590	CAF	553
Autres emplois	0	Produit de cession des immobilisations	0
Remboursement des emprunts	15	Autres ressources	76
		Emprunts nouveaux	0
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	605	TOTAL DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	629
Excédent de financement	24	Déficit de financement	

Evolution des dettes et des charges financières



Variation des emprunts et dettes assimilées



Bilan et équilibre financier

Bilan fonctionnel

ACTIF	PASSIF	
Immobilisations 2 076 833	Subventions, dotations, réserves 3 211 598	
	Dettes financières 51 522	
		FDR = 1 186 287
Stocks et créances 1 153 617	Dettes fournisseurs et sociales 523 761	
Trésorerie 556 432		BFR = 629 856
Trésorerie = FDR - BFR = 556 432		

Le bilan retrace la patrimoine de la collectivité au 31 décembre.

Ce patrimoine comprend un actif (les biens immobiliers ou mobiliers, les créances, les stocks et la trésorerie) et un passif (total des moyens de financement que détient la collectivité).

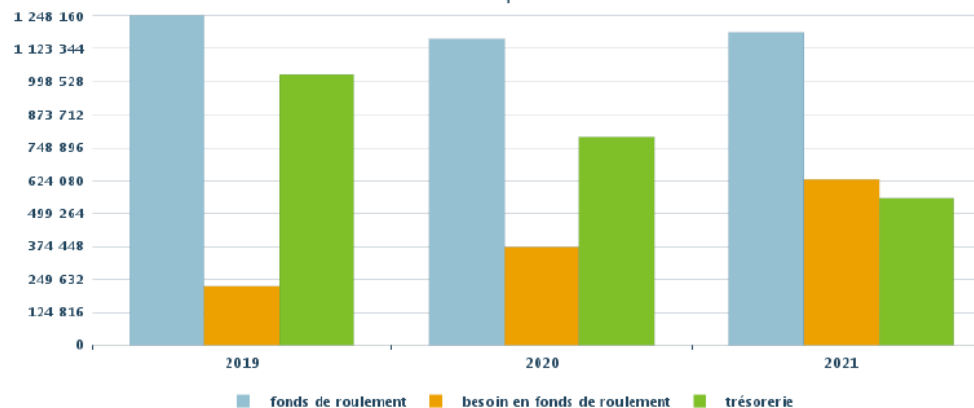
Le bilan fonctionnel est un bilan condensé visant à fournir une vision de la collectivité en terme d'emplois et de ressources. Il permet d'identifier les politiques d'investissement et de financement des années passées. A partir du bilan fonctionnel, sont déterminés le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

Le fonds de roulement (FDR) est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances (y compris stocks) et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Des crédits de trésorerie peuvent être souscrits auprès d'établissements bancaires afin de faire face à des besoins ponctuels de disponibilités. Ils s'assimilent à des dettes à court terme et figurent donc au passif du bilan. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Evolution de l'équilibre financier

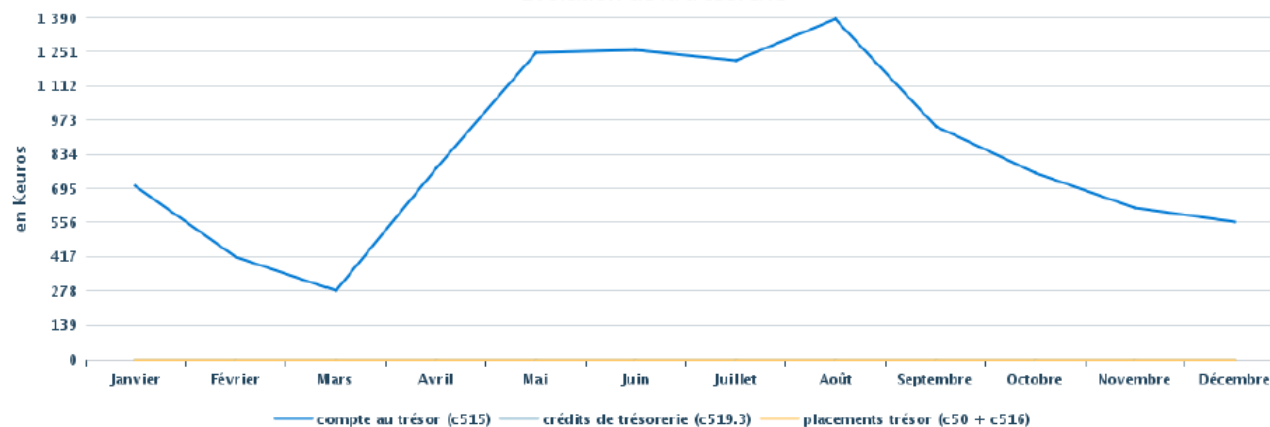


Actif immobilisé et Trésorerie

Structure de l'actif immobilisé



Evolution de la trésorerie



Compte Administratif et Compte de Gestion 2021

Budget Annexe M4 (fiche 5A)

Principaux constats:

Budget 2021 : 2 275 k€ (1 928 k€ en 2020), dont :

- ⦿ Achat-revente de matériels et logiciels 1 832 K€ (1 527 K€ en 2020)
- ⦿ Maintenance technique 401 k€ (368 K€ en 2020)
- ⦿ Stocks : 42 k€

Résultat 2021 : 18 349 €

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021 Budget Annexe GéoPlateforme17 (fiche 6A)

Principaux constats:

- 🕒 Dépenses d'investissement = 15,7 K€
- 🕒 Dépenses de fonctionnement = 250 K€
- 🕒 Recettes de fonctionnement = 394 K€
- 🕒 Résultat final : 222 K€
dont subvention Plan de relance 130k€

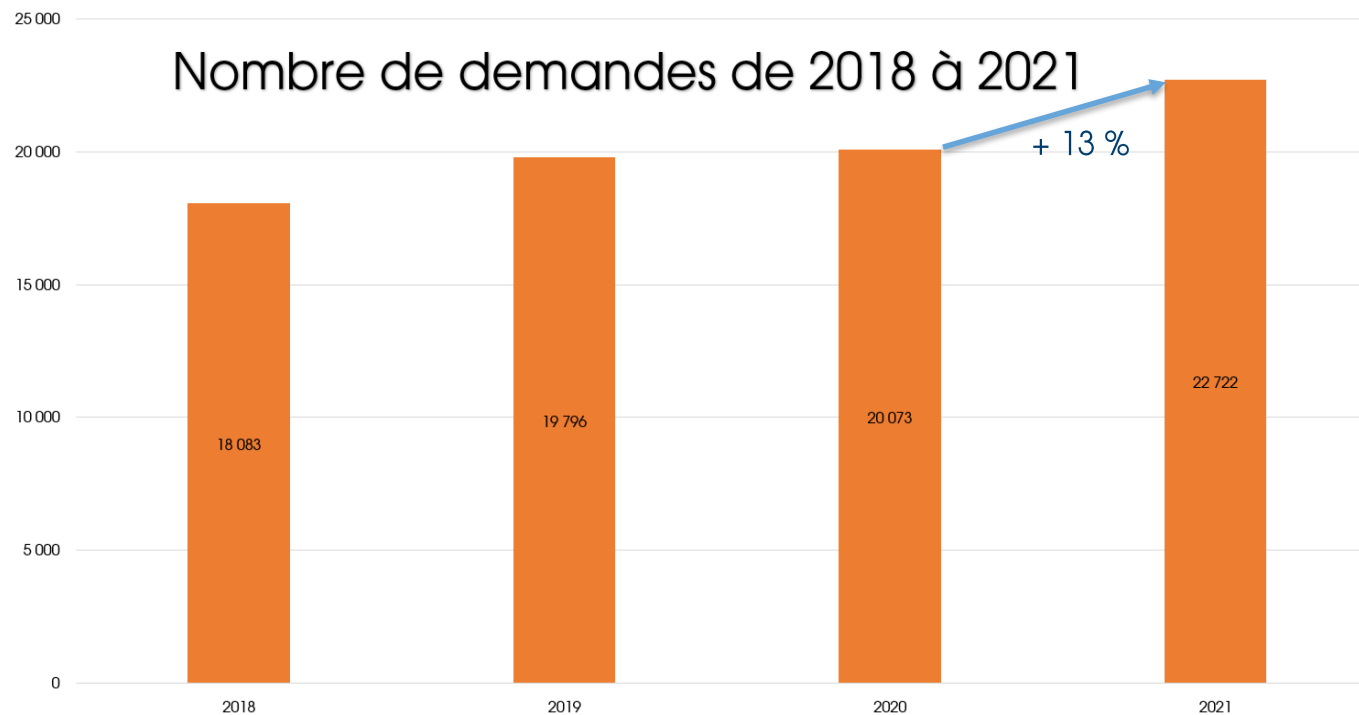
Questions / Réponses

Vote et affectation des résultats

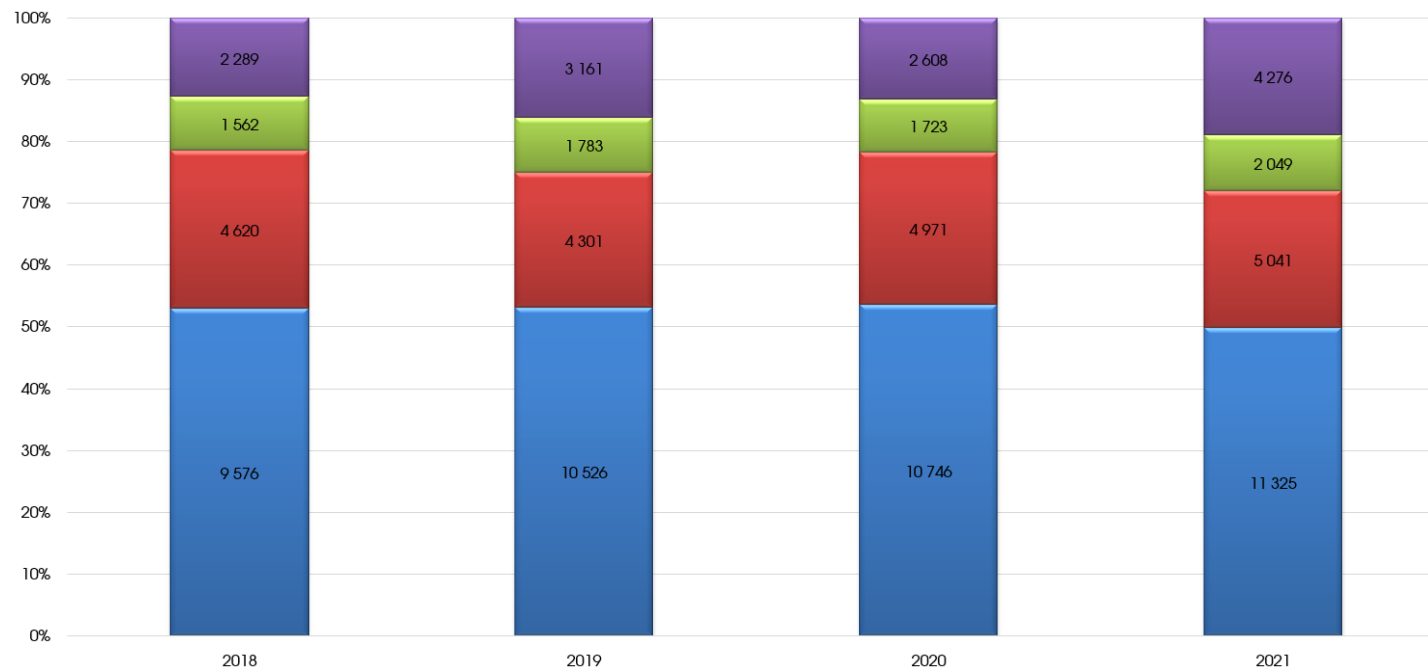


L'assistance





Demandes résolues <1H, <8H, <16H, >16H



5. Budget 2022

Budget principal, achat-revente, Géoplateforme 17

Rappel des principaux projets 2022

- ⦿ Accompagnement des adhérents vers la comptabilité M57
- ⦿ Renforcement de la sécurité numérique des collectivités adhérentes
- ⦿ Renforcement de la sécurité informatique de Soluris
- ⦿ Modernisation des méthodes et outils de délivrance des services

Un budget prévisionnel global de 14,4 M€ (+10% par rapport à 2021)

Principales évolutions budgétaires 2022 présentées au DOB

Dépenses d'investissement : +29,87 % (+318 k€)

- Système d'information : vers une plateforme de service aux adhérents
- Locaux : aménagement du rez-de-chaussée pour mieux accueillir les adhérents (salle de formation) et réaménagement des bureaux à l'étage

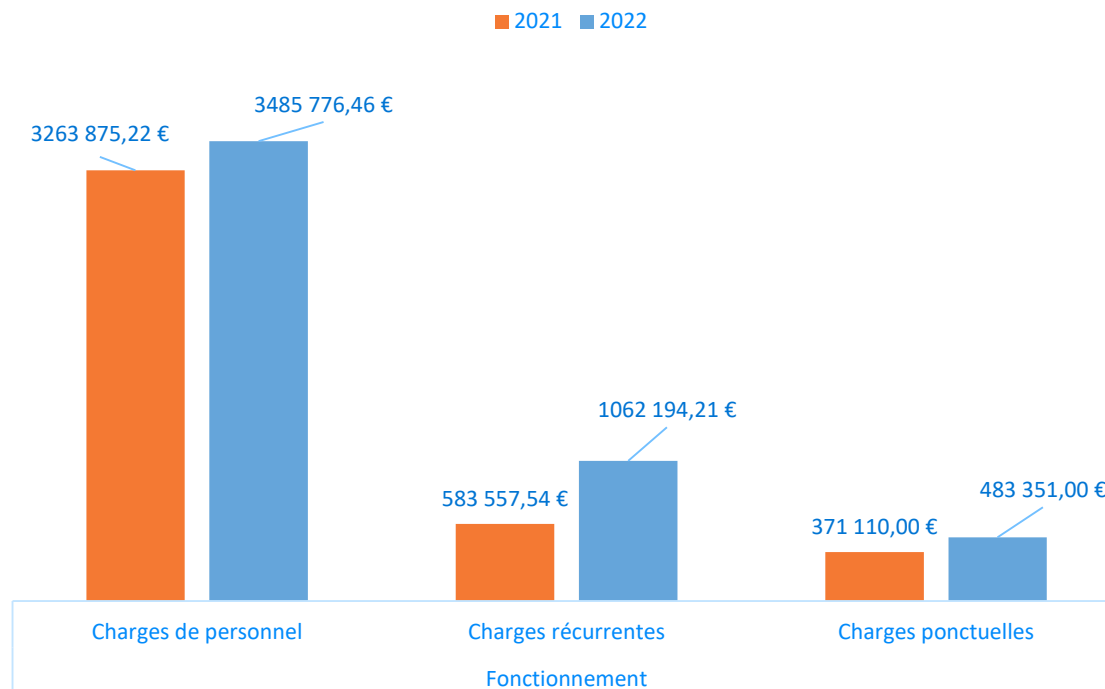
Dépenses de fonctionnement : + 8 %

- Charges générales : + 26,69 % (+99 k€)
- Des charges de personnel: + 6,80 % (+222 k€)

Un budget prévisionnel global de 14,4 M€
(+10% par rapport à 2021 BP+DM)

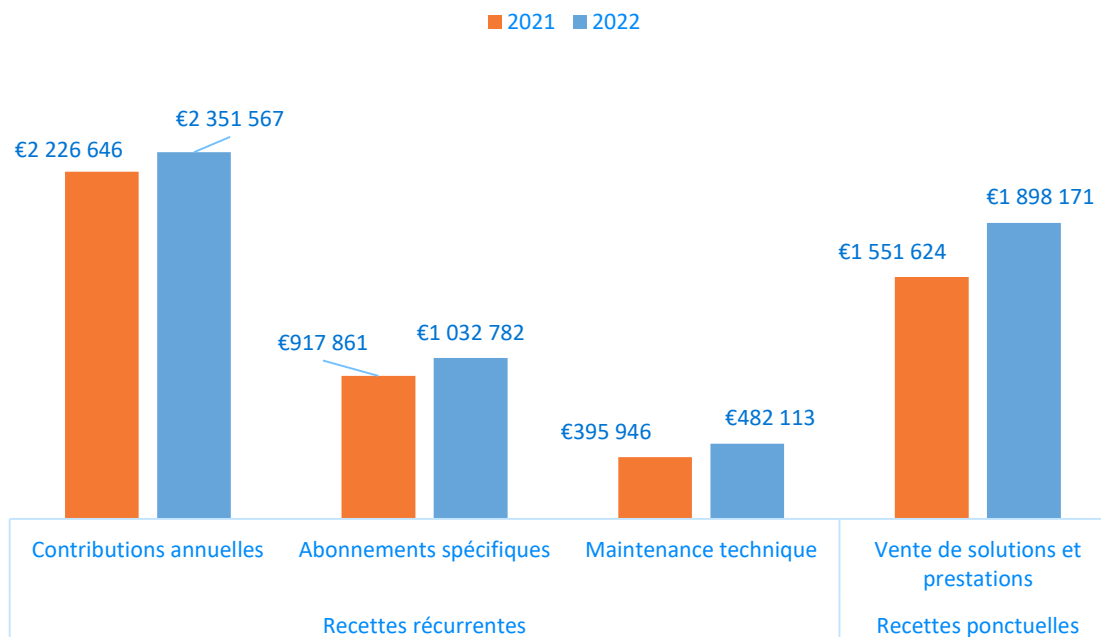
Les dépenses de fonctionnement 2022

Dépenses 2021-2022



Recettes de fonctionnement 2022

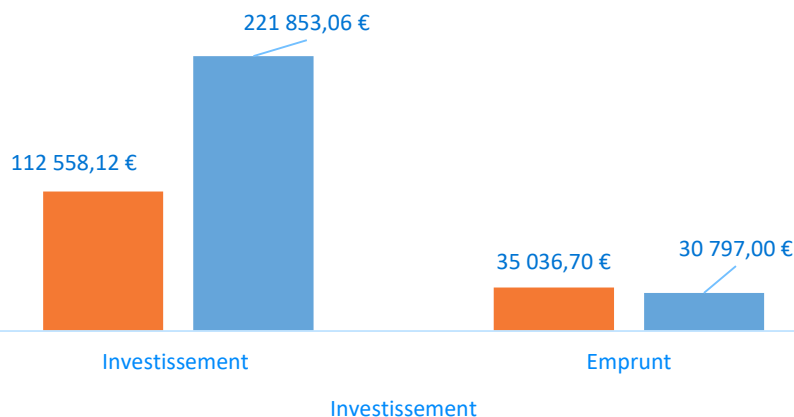
Recettes 2021-2022



Dépenses d'investissements 2022

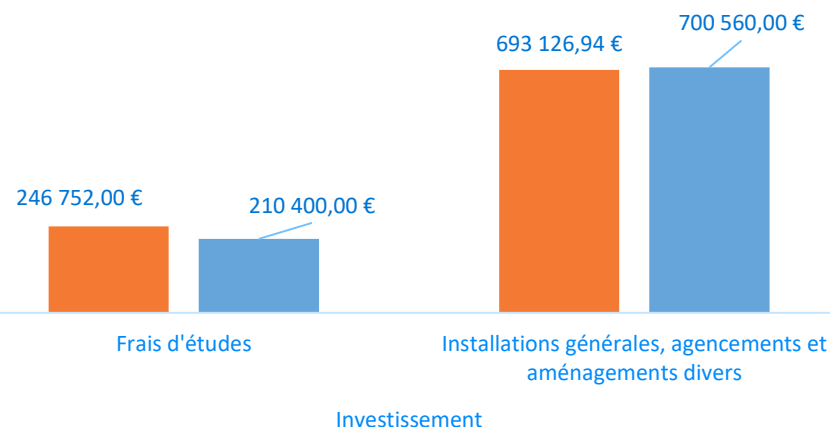
Dépenses 2021-2022

■ 2021 ■ 2022



Dépenses 2021-2022

■ 2021 ■ 2022



- Logiciels et équipements liés à la sécurité informatique
- Équipements d'infrastructure informatique au service des adhérents (ITIL/MSP/ITSM)
- Travaux liés au bâtiment (financés par emprunt, validé mais non encore souscrit)

Budget 2022 M4 (achat/revente)

- © 2,22 M€ de budget global (identique à 2021)

Budget Géoplateforme



LES PARTENAIRES DE GEO17

Les intercommunalités :



Les établissements publics :



Les acteurs privés :



Avec le soutien financier de :



LES ACTIONS 2022

■ DOMAINE OPERATIONNEL :



■ DOMAINE TECHNIQUE :

- Données : photos aériennes, cadastre
- Animation : groupes de travail thématiques
- Outils et services : applications, formations

Budget « GéoPlateforme17 » 2022

Les dépenses :

- ⦿ En investissement : 132 k€
- ⦿ En fonctionnement : 509 K€
- ⦿ Les recettes prévues : 509K€
- ⦿ Contributions des partenaires et adhésions
- ⦿ Prestations spécifiques
- ⦿ Réintégration du résultat 2021 excédentaire : 222 K€

La sécurité numérique des collectivités

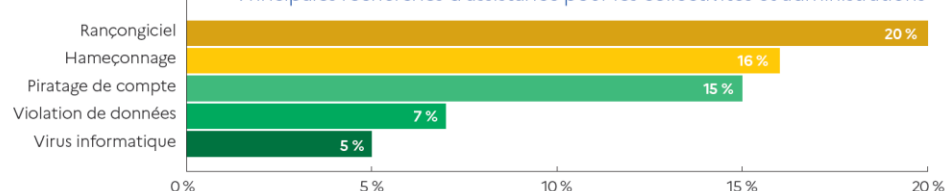


L'état de la menace cyber



RETOUR SUR 2021 EN INFOGRAPHIE

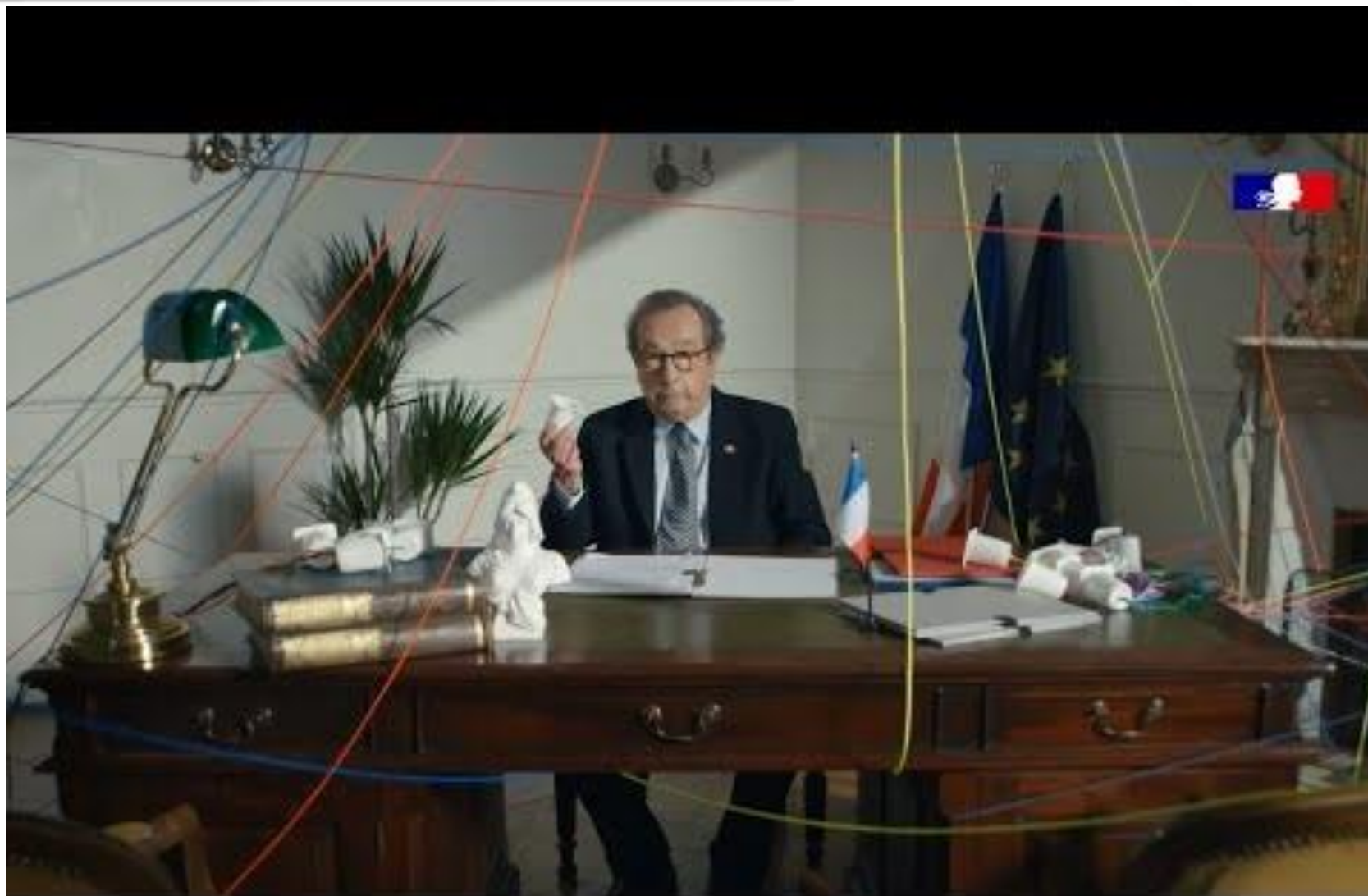
Principales recherches d'assistance pour les collectivités et administrations



Les grandes tendances de la menace en 2021



<https://youtu.be/AY03ZVU-yxg>



L'action de Soluris pour la sécurité numérique

Sécurité informatique / cybersécurité

- Ⓢ Homologué « Référentiel Général de Sécurité » depuis 2014
- Ⓢ Analyse de risques et homologation RGS des collectivités
- Ⓢ Conseil en cybersécurité et remédiation



Protection des données

- Ⓢ Délégué à la Protection des Données (DPO) de 450 collectivités
- Ⓢ Auteur du logiciel « Madis »

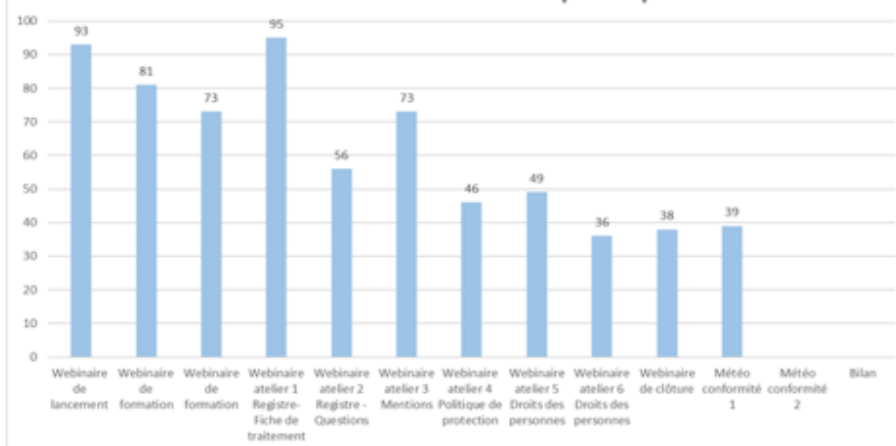
- Ⓢ En lien étroits avec



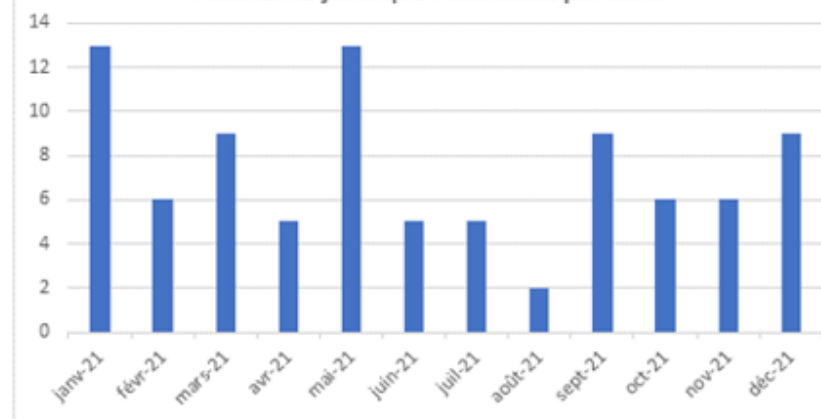
DPD mutualisé

- **544** collectivités avaient désigné SOLURIS comme DPD.
- **05** newsletters ont été envoyées (mars, juin, septembre, octobre, décembre)
- **90** demandes d'assistance juridique via dpd@solutis.fr
- **03** coopérations avec la CNIL (2 plaintes, 1 demande d'information)
- **01** parcours RGPD

Parcours RGPD : nombre de participants

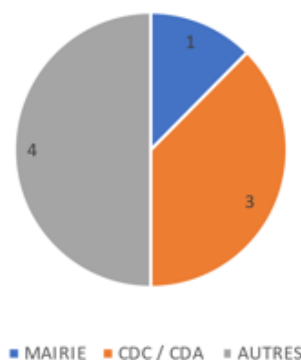


Assistance juridique : demande par mois

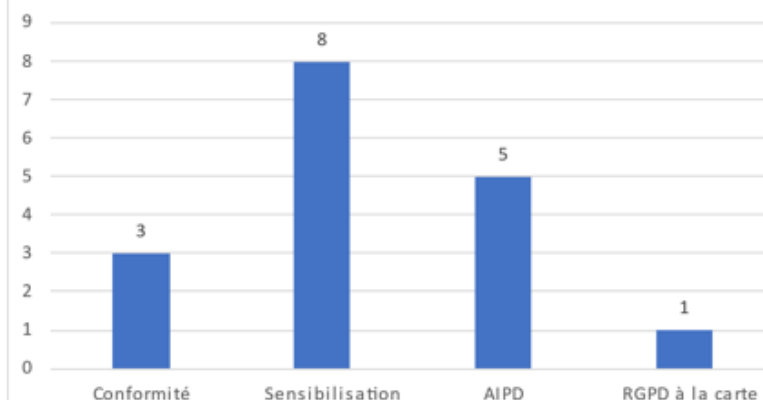


AMO RGPD

AMO RGPD : Typologie d'adhérents



AMO RGPD : Type d'accompagnement

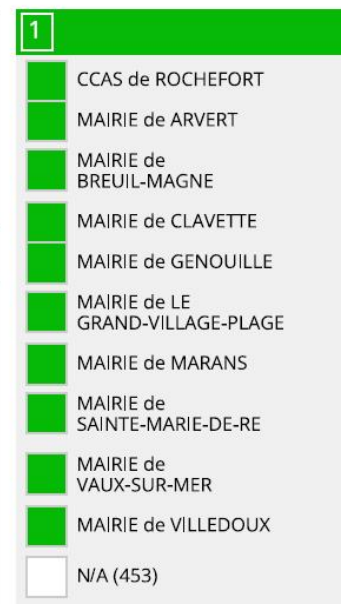
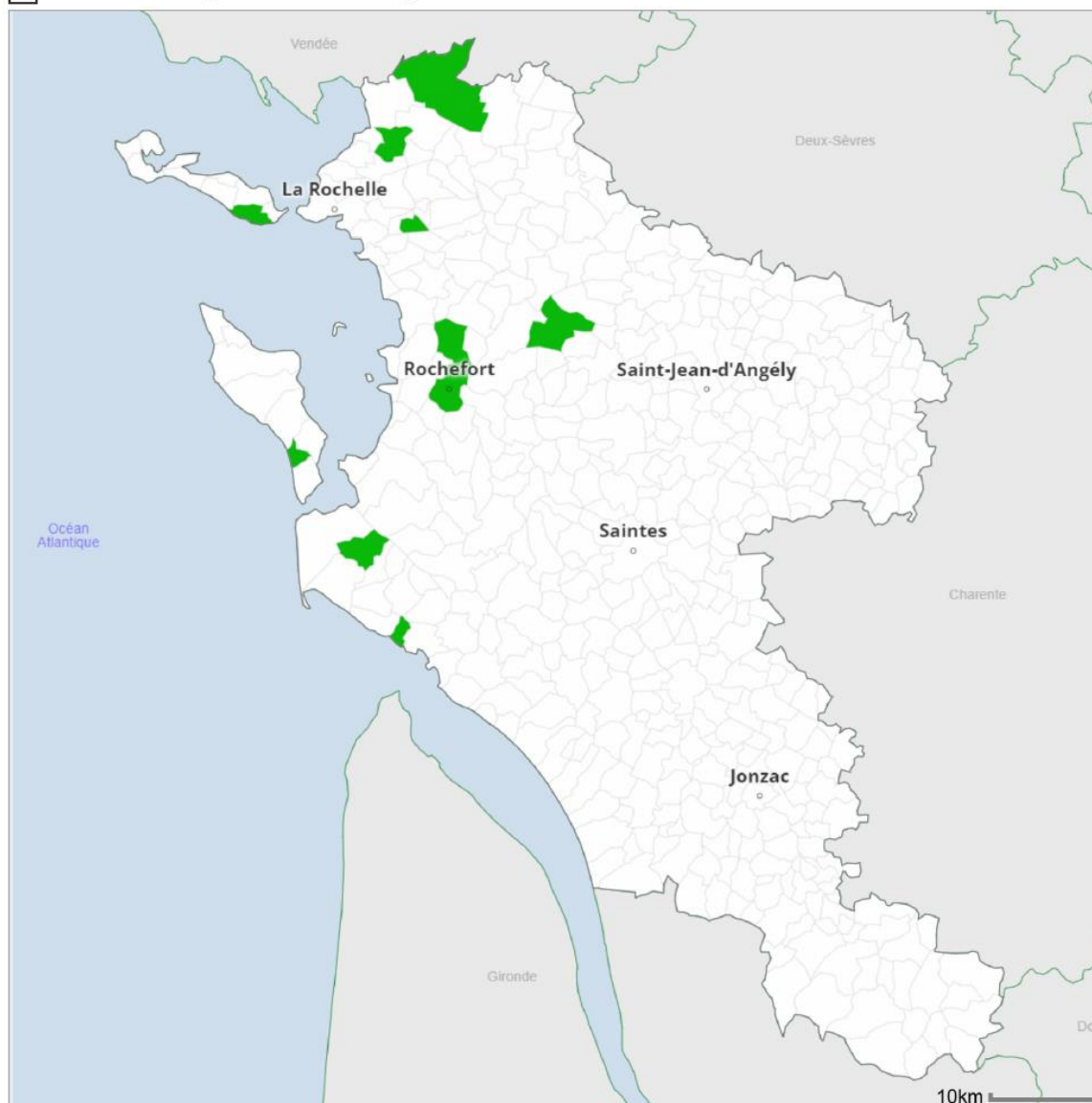


Nombre de jour total : 41

Offre de service :

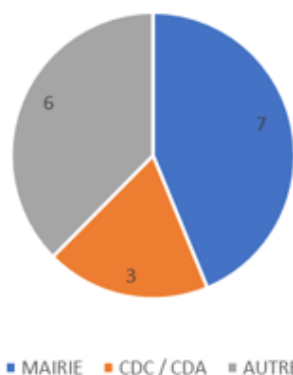
- Sensibilisation à la protection de la vie privée (1h30)
- AMO conformité RGPD 8j (uniquement pour les grands comptes)
- AIPD (Analyse d'Impact sur la protection des données) 2j
- AMO RGPD à la carte (uniquement pour les grands comptes)

1 Collectivités ayant terminé le cycle A RGPD 100

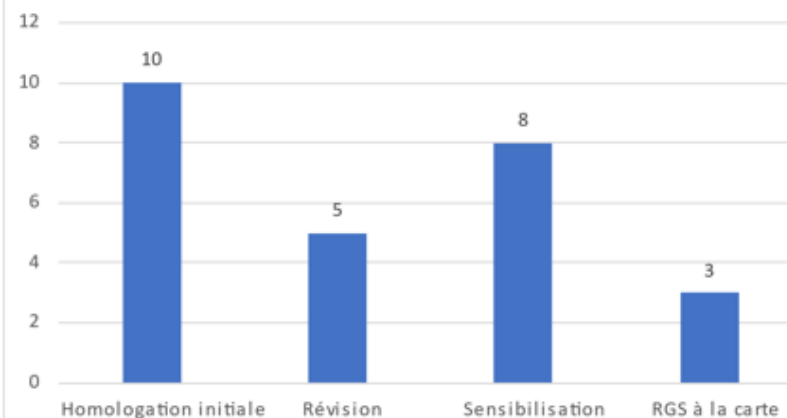


AMO RGS

AMO RGS : Typologie d'adhérents



AMO RGS : Type d'accompagnement



Nombre de jour total : 108,5

Offre de service :

- Homologation RGS 2j
- Sensibilisation à la sécurité des systèmes d'Information (1h30)
- Charte Comportementale 3j
- AMO Homologation RGS 9j (uniquement pour les grands comptes)
- AMO RGS à la carte (uniquement pour les grands comptes)

Programme « sécurité numérique » 2022-2024

Agir pour la cyber sécurité et la protection des données
des collectivités locales

Enjeux de sécurité pour les collectivités locales

- 🕒 Recrudescence des cyber menaces
- 🕒 Obligations protection des données (RGPD)
- 🕒 Confiance des citoyens dans les institutions
- 🕒 Confiance numérique des collectivités adhérentes =
Priorité n°1 des élus du Bureau de Soluris

Ambition de Soluris

- ⦿ Faire monter les collectivités locales en maturité numérique
- ⦿ Une ambition élevée : accompagner 100% de nos adhérents
- ⦿ Mobiliser les acteurs concernés (élus + agents)
- ⦿ Aller progressivement, mais soutenir l'effort sur la durée
- ⦿ Travailler en réseau avec les partenaires des collectivités
 - ⦿ Localement : Gendarmerie, Association des Maires
 - ⦿ Nationalement : AMF, ANSSI, Cybermalveillance.gouv.fr, CNIL, Déclic

Plan d'actions envisagé

- ④ Une approche globale de la sécurité numérique
 - ④ La protection contre les cyberattaques et les risques informatiques
 - ④ La protection des données personnelles (RGPD)
 - ④ Appui sur des contenus officiels (*Immunité Cyber*, *cybermalveillance.gouv.fr*, ANSSI, CNIL, ...)

- ④ Une méthode collective, pratique et progressive
 - ④ Un déploiement collectif, pour créer une émulation par territoire (EPCI)
 - ④ Un déploiement dynamique sur 6-8 semaines/an pour chaque territoire
 - ④ Une approche pragmatique, en mode hybride, orienté efficacité opérationnelle
 - ④ 2 réunions collectives de terrain (ouverture/clôture cycle) avec élus + secrétaire/DGS
 - ④ 5 ou 6 sessions à distance (webinaires pratiques) avec les secrétaire/DGS (total 24h environ)
 - ④ Un programme pluri-annuel, sur 3 ans





Évaluez la sécurité numérique de votre collectivité en 10 points




VÉRIFIER MON IMMUNITÉ CYBER

- I** INVENTAIRE COMPLET
- M** MOTS DE PASSE
- M** MISES À JOUR ET SAUVEGARDES
- U** UTILISATEURS SENSIBILISÉS
- N** NEUTRALISATION DES VIRUS
- I** INFORMATIQUE ET LIBERTÉS
- T** TÉLÉTRAVAIL EN SÉCURITÉ
- É** ÉVALUATION

CYBER

ATTAQUES ANTICIPÉES

		OUI	NON ou NE SAIS PAS
1	Avez-vous un inventaire complet de tous vos systèmes numériques ?	☐	☐
2	Utilisez-vous des mots de passe solides et différents pour chaque service ?	☐	☐
3	Vos systèmes numériques sont-ils mis à jour en temps réel et faites-vous des sauvegardes régulières de toutes vos données ?	☐	☐
4	Avez-vous sensibilisé vos agents aux risques numériques ?	☐	☐
5	Vos postes et serveurs informatiques sont-ils protégés par un antivirus ?	☐	☐
6	Etes-vous en règle vis-à-vis du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?	☐	☐
7	Vos agents sont-ils équipés de matériels sécurisés pour le télétravail ?	☐	☐
8	Faites-vous réaliser régulièrement des évaluations de votre sécurité numérique par des audits techniques ?	☐	☐
9	Avez-vous un plan de secours face aux cyberattaques ?	☐	☐

10 ACTION À MENER

Vous êtes dans le VERT : Bravo ! Votre collectivité met en oeuvre les mesures essentielles. Pour aller encore plus loin et vous aider à perfectionner votre sécurité numérique, le réseau des cyber gendarmes est à votre service.

Vous êtes dans le ROUGE : Attention, votre collectivité est peut-être en danger. La gendarmerie peut vous aider à faire un état des lieux de votre sécurité numérique et à établir un plan d'actions pour renforcer votre protection.

UNE HÉSITATION ? UN DOUTE ?

Contactez votre GENDARMERIE pour un ACCOMPAGNEMENT DÉTAILLÉ

Calendrier prévisionnel des 3 ans

Année	Actions SSI/Cyber	Actions RGPD	
2022	Sensibilisation (ImmunitéCyber) + télésauvegarde globale pour tous <i>(+ options : gestionnaire de mots de passe ou antiphishing ou sécurisation DNS)</i>	Structurer le registre des traitements + Mentions sur les formulaires + Procédure d'exercice des droits des personnes	Options complémentaires possibles selon capacités financières et humaines
2023	Sensibilisation + analyse de risques (eBios collectivités) + options techniques	Réviser sa conformité + Mesures de sécurité fondamentales + Identifier une violation de données	Options complémentaires possibles selon réalisations n-1, priorités année n et selon capacités financières et humaines
2024	Sensibilisation + homologation RGS + options techniques	Réviser sa conformité + Identifier les cas de sous-traitance + Mettre en place une procédure pour les violations de données	Options complémentaires possibles selon réalisations n-1, priorités année n et selon capacités financières et humaines

Financement des prestations mutualisées

🕒 Objectif : forfaitiser pour rendre accessible

(éviter l'inaction liée au coût)

🕒 Financement par

- 🕒 Les contributions annuelles des adhérents (30%)
- 🕒 La mobilisation de crédits du plan de Relance ANSSI (70%)



Volet cybersécurité de France Relance
Dispositif d'acquisition de produits et licences mutualisés
au profit des collectivités territoriales

Résumé des points clés

1. Faire monter les collectivités locales en maturité numérique
2. Combiner cybersécurité et protection des données
3. Accompagner 100% de nos adhérents
4. Mobiliser les acteurs concernés (élus + agents)
5. Désigner un élu référent « sécurité numérique » par collectivité
6. Aller progressivement, mais soutenir l'effort sur la durée (3 ans)
7. Mutualiser et forfaitiser le financement pour limiter les coûts
8. Travailler en réseau avec les partenaires des collectivités
 - 🕒 Localement : Gendarmerie, Association des Maires
 - 🕒 Nationalement : AMF, ANSSI, Cybermalveillance.gouv.fr, CNIL, Déclic

Evolution tarifaires

Tarifs 2022



Evolution tarifaires proposées au DOB

Contribution annuelles

(Pas augmentées depuis 2020)

- Stabilité des tarifs de la cotisation d'adhésion
- Augmentation des tarifs du « forfait Solutions Métiers » de 9%
- Augmentation des tarifs du « forfait Solutions Technologies » de 18%

Prestations à la carte (ponctuelles)

(Pas augmentées depuis 2018)

- Actualisation de 3% des coûts horaire
(ex. d'impact 1j d'AMO passe de 680€ à 700€)
- Augmentation de 4€ des frais de déplacement (de 51€ à 55€ TTC)
(indexation sur l'augmentation des charges : carburant, etc.)

Les augmentations proposées permettent de financer collectivement l'accompagnement au changement de chaque collectivité

Métier :

- Accompagnement M57 : 2j

Technologies :

- Accompagnement RGPD : 2,5j
- Accompagnement Cyber : 1 j
- Télésauvegarde globale de toutes vos données

Coût d'une télésauvegarde professionnelle

Exemple de tarifs pratiqués
par des prestataires du
marché

Nb Go	Tarifs TTC/an
2	144 €
5	216 €
10	300 €
20	480 €
40	1 000 €
100	2 000 €
1 000	3 500 €
5 000	5 000 €

Illustration des évolutions tarifaires

Exemple de la grille tarifaire 2022 des communes

STRATES POPULATION DGF			COTISATION		METIER			TECHNOLOGIE	
NUMERO	MINIMUM	MAXIMUM	PAR HABITANT	BASE	MINIMAL	INNOVATION	OPTIMAL	INNOVATION	OPTIMAL
1	50	499	1,00 €	- €	908 €	1 211 €	1 513 €	450 €	562 €
2	500	999	0,90 €	50,00 €	1 380 €	1 840 €	2 300 €	572 €	715 €
3	1 000	1 999	0,80 €	150,00 €	2 237 €	2 981 €	3 727 €	776 €	971 €
4	2 000	3 499	0,70 €	350,00 €	3 819 €	5 091 €	6 365 €	1 011 €	1 134 €
5	3 500	4 999	0,60 €	700,00 €	5 531 €	7 374 €	9 217 €	1 280 €	1 600 €
6	5 000	7 499	0,30 €	2 200,00 €	7 163 €	9 552 €	11 940 €	1 493 €	1 867 €
7	7 500	14 999	0,25 €	2 575,00 €	8 850 €	11 800 €	14 751 €	2 272 €	2 840 €
8	15 000	29 999	0,20 €	3 325,00 €	17 021 €	22 695 €	28 369 €	4 024 €	5 030 €
9	30 000	79 999	0,15 €	4 825,00 €	34 400 €	45 868 €	57 335 €	7 528 €	9 411 €
10	80 000	159 999	0,12 €	7 225,00 €	81 609 €	108 813 €	136 016 €	13 603 €	17 004 €
11	160 000	250 000	0,11 €	8 825,00 €	137 558 €	183 410 €	229 262 €	32 450 €	40 563 €

Illustration des évolutions par strates

(différence 2022-2021 par commune, tous forfaits cumulés)

STRATES POPULATION DGF			Population retenue	Total Contributions		hausse
NUMERO	MINIMUM	MAXIMUM		2021	2022	2022-2021
1	50	499	499	1 991 €	2 160 €	169 €
2	500	999	999	3 122 €	3 361 €	239 €
3	1 000	1 999	1 999	5 142 €	5 506 €	364 €
4	2 000	3 499	3 499	8 327 €	8 901 €	574 €
5	3 500	4 999	4 999	11 549 €	12 353 €	804 €
6	5 000	7 499	7 499	14 478 €	15 495 €	1 017 €
7	7 500	14 999	14 999	19 076 €	20 397 €	1 321 €
8	15 000	29 999	29 999	33 556 €	36 044 €	2 488 €

Simulation : impact de la mutualisation pour une commune adhérente

Contribution/adhérent	
Population	Hausse 2022
499	169 €
999	239 €
1 999	364 €
3 499	574 €
4 999	804 €
7 499	1 017 €
14 999	1 321 €
29 999	2 488 €

Coût de revient	Télésauvegarde professionnelle		Prestations Soloris	Coût de revient par adhérent
	Population	Nb Go	tarifs TTC/an	
	499	2	144 €	3 256 €
	999	5	216 €	3 256 €
	1 999	10	300 €	3 256 €
	3 499	20	480 €	3 256 €
	4 999	40	1 000 €	3 256 €
	7 499	100	2 000 €	3 256 €
	14 999	1 000	3 500 €	3 256 €
	29 999	5 000	5 000 €	3 256 €

Effet mutualisation
Taux d'économie
95%
93%
90%
85%
81%
81%
80%
70%

Prestations Soloris : $5,5j \times 592€/j = 3256€$ TTC

Vote des tarifs 2022

Contribution annuelles

(Pas augmentées depuis 2020)

- Stabilité des tarifs de la cotisation d'adhésion
- Augmentation des tarifs du « forfait Solutions Métiers » de 9%
- Augmentation des tarifs du « forfait Solutions Technologies » de 18%

Prestations à la carte (ponctuelles)

(Pas augmentées depuis 2018)

- Actualisation de 3% des coûts horaire
(ex. d'impact 1j d'AMO passe de 680€ à 700€)
- Augmentation de 4€ des frais de déplacement (de 51€ à 55€ TTC)
(indexation sur l'augmentation des charges : carburant, etc.)

Création d'une régie (fiche 8)

Statuts de Soluris

Article 5 Missions

Les missions du Syndicat sont exercées dans les domaines suivants :

- Informatique de gestion et de pilotage
- Solutions de communication et de relations avec les citoyens et acteurs locaux
- Administration électronique, dématérialisation et télétransmissions
- Télécommunications et solutions de réseaux à haut débit et très haut débit
- Système d'information géographiques et cartographie
- Gestion des données publiques
- Sécurité des systèmes d'information



Depuis 20 ans, un rôle de coordination des actions SIG en Charente-Maritime

Les missions du Syndicat prennent notamment les formes suivantes :

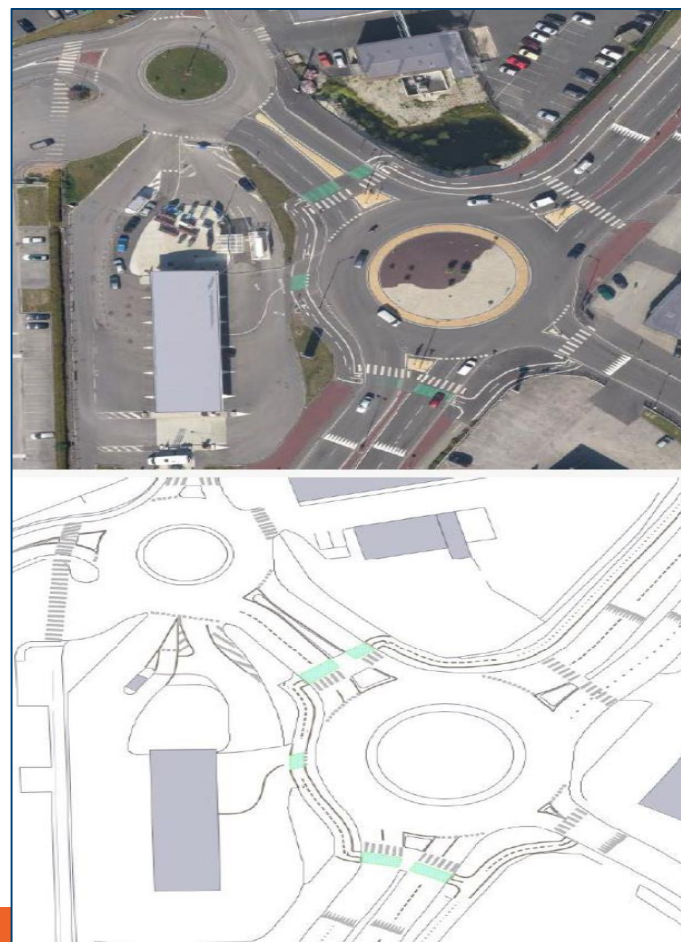
- Information et aide à la réalisation de projets numériques locaux
- Acquisitions collectives et mutualisées en tant que centrale d'achat ou par groupements de commandes
- Mutualisation de ressources humaines dédiées aux services aux adhérents
- Montage et exploitation de dispositifs techniques et organisationnels mutualisés
- Conseil, expertise, assistance à maîtrise d'ouvrage
- Veille, Innovation et participation aux dynamiques nationales liées au numérique
- Montage, pilotage ou participation à des projets de développement local
- Fourniture de tout équipement, matériel, logiciel ou prestation de services relevant des missions du Syndicat

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Un « fond de plan » précis et à jour, pour faciliter et sécuriser la gestion du domaine public par tous les intervenants lors de travaux.

Un projet collectif porté par Soluris, le Sdeer et Eau17, missionnés par le Comité stratégique de Géo17.

Avec l'objectif que Géo17 assure la mission « d'Autorité Locale Compétente » prévue par les textes.



Autorité Publique Locale Compétente

- © Selon l'arrêté du 15 février 2012, modifié par celui du 22 décembre 2015, les projets de PCRS sont gérés par une **Autorité Publique Locale Compétente**, ayant en charge de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la création puis de la gestion (mises à jour, diffusion, etc.) d'un Plan de Corps de Rue Simplifié conforme aux exigences du CNIG, partagé par le plus grand nombre d'acteurs possibles sur un territoire défini, et mis à jour correctement et régulièrement.

Pourquoi une régie ?

- ④ Actuellement, Géo17 est géré en régie directe via des agents de Soluris (budget annexe de Soluris) ; c'est suffisant pour son rôle de coordination de projets et d'échanges de données tierces.

- ④ Le projet PCRS demande de structurer davantage le dispositif pour :
 - ④ Passer à un rôle de prestataire spécialisé (responsable de la qualité du plan diffusé)
 - ④ S'adresser à de multiples acteurs, pas forcément adhérents à Soluris (acteurs privés)
 - ④ Disposer d'un budget autonome, équilibré par des recettes de prestations spécifiques, soumises à TVA

Pourquoi une régie ?

⦿ 2 types de régies autonomes

- ⦿ Autonomie financière
- ⦿ Autonomie financière et morale

⦿ Le choix de la régie à autonomie financière

- ⦿ Simplicité de mise en œuvre ; répond aux attentes des partenaires
- ⦿ Gouvernance opérationnelle (Conseil d'exploitation) ouverte aux partenaires membres de Soluris (Sdeer et Eau17)
- ⦿ Maîtrise par Soluris (Comité Syndical), sécurité pour les adhérents
- ⦿ Statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC)

Régie PCRS - Propositions

- ⦿ Date de création : 1^{er} mai 2022
- ⦿ Dotation initiale : 50.000 €
- ⦿ Représentants du Comité syndical au Conseil d'exploitation :
 - ⦿ Jean-Pierre MORDANT (Gémozac)
 - ⦿ Emmanuel ECALE (CdA Rochefort Océan)
 - ⦿ Jean-Michel MARCHAIS (CdC de la Haute Saintonge)
 - ⦿ Monique RIVIERE (Eau17)
 - ⦿ Lydie DEMENE (SDEER)

Questions / Réponses Vote



D. Actualités et projets

Lancement de la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) de Soluris

Communication: retour sur les réunions de « Rendez-vous des délégués »

Lancement de la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) de Soluris

En 2015, 193 pays de l'ONU ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD). Ils structurent l'Agenda 2030 et constituent un cadre universel commun pour un monde plus durable et solidaire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable s'adressent à tous les acteurs : États, collectivités locales, société civile, acteurs économiques et financiers.

C'est la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et des Organisations (RSO).

La responsabilité sociétale de Soluris

La RSO de Soluris a vocation à évaluer et optimiser son impact
écologique, social et économique



Planet



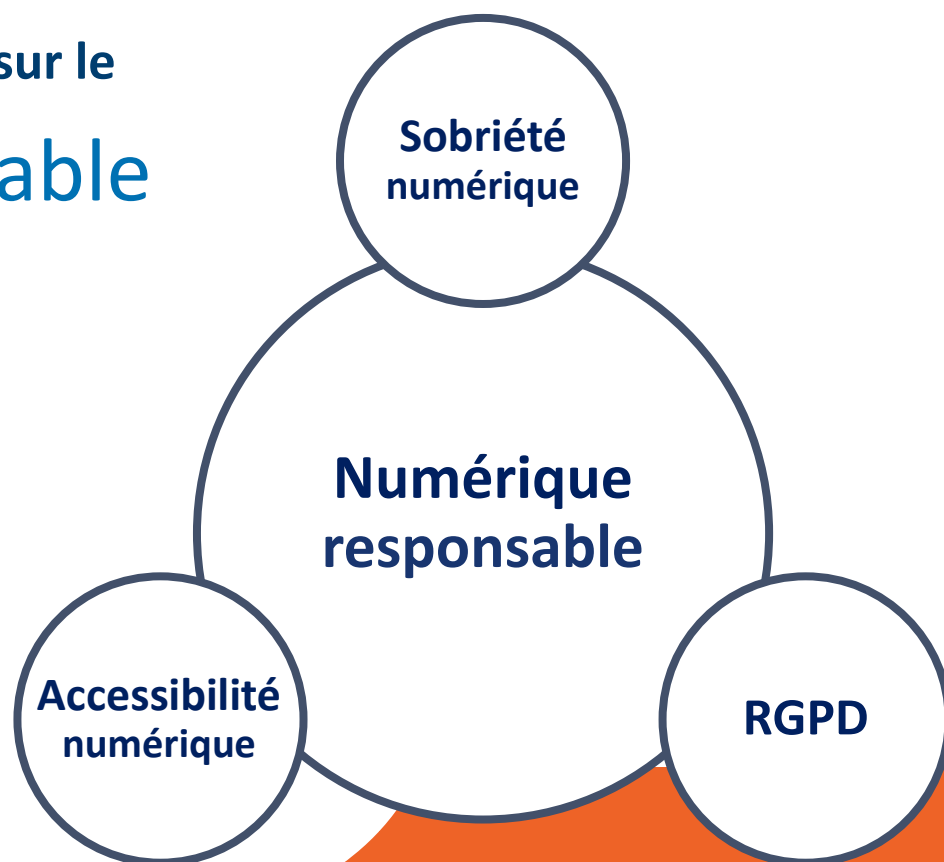
People



Profit

La responsabilité sociétale de Soluris

Un accent particulier sera mis sur le
numérique responsable



La responsabilité sociétale de Soluris

- **Lancement de la démarche**
- **Mise en place d'un projet transversal interne sur 2022**
- **Présentation de la feuille de route au prochain Comité Syndical**

Communication aux adhérents

🕒 Rendez-vous des délégués

PROGRAMMATION DES REUNIONS DES ÉLU.E.S DÉLÉGUÉS SOLURIS		
CDC CONCERNÉES	INSCRIPTIONS ELUS	ELUS PRESENTS
CARA Royan - Oléron - Marennes	22	18
Saintes - Coeur de Saintonge - Gémozac	37	26
Vals de Saintonge - Deux-Sèvres	29	21
CDC Haute Saintonge	30	19
Rochefort - Aunis Sud - Aunis Atlantique	17	10
La Rochelle - Ile de Ré	15	6
Total	150	100

Communication aux adhérents

🕒 Rendez-vous des délégués

- 🕒 Merci pour votre venue !

- 🕒 Nous allons vous envoyer:

 - 🕒 Une synthèse réponses aux questions posées

 - 🕒 Un questionnaire sur les propositions reçues

D. Questions diverses



Merci de votre attention
et à bientôt !

